

Assemblée Générale Ordinaire le mardi 14 mai 2019 à 14h30

Ordre du jour

1. Rapport de gestion de l'exercice 2018, y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise et le Rapport du Commissaire.
2. Approbation du rapport de rémunération
Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.
3. Comptes consolidés de l'exercice 2018, Rapport du Commissaire.
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende
Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de distribuer un dividende brut par action entièrement libérée de 5,22 EUR, sous déduction des acomptes versés respectivement les 24 août 2018 (3,00 EUR brut) et 28 décembre 2018 (2,22 EUR brut), ce dernier valant dès lors solde.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2018.
Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2018 pour les opérations de cet exercice.
6. Conseil d'Administration – Renouvellement de mandats – Nominations.
 - a) Les mandats du Chevalier Guy de Selliers de Moranville, du Chevalier John Kraft de la Saulx, de Madame Aude Thibaut de Maisières et de Madame Laure le Hardÿ de Beaulieu viendront à expiration lors de la présente Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration propose de réélire le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, le Chevalier John Kraft de la Saulx et Madame Laure le Hardÿ de Beaulieu pour une nouvelle période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2023.
 - b) Pour des raisons de convenances personnelles, Madame Aude Thibaut de Maisières ne souhaite pas poursuivre son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de nommer Madame Mélodie de Pimodan comme Administrateur pour une période de 4 ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2023.
 - c) Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de désigner le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, Madame Laure le Hardÿ de Beaulieu et Madame Mélodie de Pimodan comme Administrateurs indépendants.



7. Commissaire

a) Renouvellement du mandat du Commissaire

Le mandat du Commissaire arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé de renouveler le mandat de la société Deloitte, Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises Société Civile sous forme de SCRL, dont le siège social est établi à 1930 Zaventem, Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, comme Commissaire de la société pour une période de trois ans. Le mandat du Commissaire viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2022. Pour l'exercice de ce mandat, Deloitte sera représentée par Monsieur Michel Denayer.

Au cas où le représentant de Deloitte serait dans l'impossibilité d'exercer son mandat, Deloitte serait représentée par Madame Corine Magnin.

b) Fixation des émoluments du Commissaire

Il est proposé de fixer les émoluments annuels du Commissaire, qui comprennent l'audit des comptes statutaires ainsi que la consolidation, à 11.200 EUR HTVA. Ceci représente une indexation de 1,8% par rapport au montant pour la période précédente.